



Pour la défense de nos missions de service public, 2 temps forts :

**23 Janvier : Non à la Loi Sarkozy
8 février : salaires, emplois et missions...**

La CGT est la seule confédération présente au Collectif National Unitaire contre les lois sarkozy. La semaine du 22 au 26 février sera une semaine d'action importante après le vote en 2^e lecture du projet de loi dit de prévention de la délinquance. L'Assemblée Nationale devrait voter ce texte dans les prochains jours. Il reste à saisir le conseil constitutionnel, donc à trouver les parlementaires pour vérifier la constitutionnalité douteuse de plusieurs articles. C'est pourquoi la manifestation du 23 ira devant le conseil constitutionnel. **Nous appelons les personnels de la PJJ à cesser le travail et à rejoindre nos camarades des autres fédérations de la CGT dans les actions décidées localement.**

Ce texte est une atteinte inacceptable aux Droits de l'Homme et aux valeurs républicaines. Il percute les missions de service public de la PJJ et notre travail quotidien en rapprochant les procédures des mineurs de celles des majeurs. A l'heure où la Grande Bretagne doit faire le constat que les mesures de réparations, d'obligations diverses appliquées aux plus jeunes fabriquent de la délinquance et de la récidive, les lois Sarkozy sont la mise en oeuvre de ce modèle !

Ce texte est aussi une attaque violente contre les libertés individuelles, contre la liberté d'aller et venir et renforce la répression de l'action syndicale. Notre rôle, c'est aussi d'expliquer ce texte : la jeunesse ne peut pas être associée à la peur ou au danger ! Nous sommes concernés, comme professionnels, comme parents, comme militants et comme citoyen : **C'est pourquoi la CGT s'oppose totalement à ce texte qui est un projet de société policière !**

Le 8 février : avec tous les fonctionnaires !

ENFIN ! Depuis la fin du conflit sur le CPE, la CGT oeuvrait à la construction d'un front syndical et à des actions communes de toute la fonction publique ! Le 8 février, est aussi un jour de grève et de manifestation chez les cheminots...les luttes commencent enfin à converger !

Ne nous faisons pas d'illusion, nous n'avons pas grand chose à attendre des échéances électorales: Nos combats se poursuivront ! En fonction de l'interlocuteur les personnels, les conditions de travail seront plus ou moins pris en compte ainsi que nos chances de faire respecter les droits des mineurs et de leur famille !

Pour la CGT, le 8 février est un jour de lutte pour les salaires, **mais aussi et surtout sur les effectifs et les moyens du service public !**

Pour la CGT, le 8 février est un jour de **convergence des luttes et des revendications** pour la défense du service public !

Pour la CGT, le 8 février n'est **qu'une étape de mobilisation**, c'est pourquoi elle a proposé aux autres organisations de faire le bilan et d'envisager la suite le jour même !

Pour la CGT-PJJ, le 8 février est un moyen de dire notre ras le bol sur nos conditions de travail, du manque de moyens et d'exiger le renforcement du service public !

Pour la CGT-PJJ, le 8 février est un moyen de faire partager nos inquiétudes sur les libertés individuelle et sur la dérive sécuritaire !

Pour la CGT-PJJ, le 8 février, est une mobilisation pour affirmer notre refus du démantèlement du service public et notre volonté d'une justice de qualité au service de tous les justiciables.

Vous trouverez ci-joint l'appel de l'intersyndicale : CGT, FO, UNSA, FSU, Solidaires... la CFDT et la CGC donneront leur réponse d'ici vendredi ...